

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 324 Telephone : 55 700 Fax : 55844
Website : www.Africa-union.org

CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE
Quinzième session ordinaire
25 – 27 juillet 2010
Kampala (Ouganda)

Assembly/AU/17 (XV)Add.3
Original : Anglais

**L'INSTITUTION DE LA JOURNÉE DU 3 AVRIL
DEDIÉE A LA RENAISSANCE AFRICAINE**
(Point proposé par la République du Sénégal)

L'INSTITUTION DE LA JOURNEE DU 3 AVRIL DEDIEE A LA RENAISSANCE AFRICAINE

NOTE EXPLICATIVE

1. L'Histoire de l'Afrique a été jalonnée d'évènements marquants qui ont déterminé le destin du continent mais aussi celui de l'humanité. Il est convenu à l'état actuel des connaissances que les premiers hominidés sont apparus en Afrique, faisant ainsi de ce continent le berceau de l'humanité avec la mise au jour des fossiles de Lucy, découverte en 1974 en Ethiopie et dont l'âge est évalué à environ 3,2 millions d'années, et de Toumaï, découvert en 2001 au Tchad et dont l'âge est estimé autour de 7 millions d'années.
2. Cette donnée induit la présence en Afrique des premières cultures, c'est-à-dire l'exercice de l'homme sur la nature dans un but déterminé. Les recherches archéologiques ont permis de mettre en évidence l'apparition corrélative des premiers savoirs et savoir-faire qui ont permis à l'homme d'initier la domestication et la transformation de la nature. L'Afrique, berceau de l'humanité, est, par conséquent, le berceau de la science universelle.
3. A partir de la souche primordiale africaine, le peuplement de la terre s'est donc opéré faisant de tous les hommes originellement des Africains. La longue marche de l'Afrique a donné à travers des âges des civilisations dont la splendeur et les apports au progrès de l'humanité sont inestimables. La civilisation de l'Egypte antique et les grands empires du Moyen Age en constituent des illustrations canoniques.
4. Le cours de l'histoire africaine a toutefois connu des inflexions brutales qui ont durablement affecté la marche des Africains vers le progrès : il s'agit de la Traite négrière, qui s'est étendue du XVIe au XIXe siècle, et de la Colonisation, initiée au XIXe et qui dura globalement jusqu'au milieu du XXe siècle. La première tragédie a eu pour effet de dépeupler l'Afrique de ses forces valides et de compromettre ainsi le rythme de son développement, en implantant sur le continent américain une importante diaspora d'origine africaine. La colonisation, elle, a fortement ébranlé et, dans certains cas, anéanti les structures culturelles et sociologiques des Africains et modifié durablement les fondements des économies traditionnelles.
5. Malgré l'importance des vicissitudes que l'histoire a imposées à l'Afrique, les Africains se sont particulièrement distingués par une capacité de résistance exceptionnelle mue, entre autres, par la conviction d'un destin partagé entre les Africains du continent eux-mêmes, ceux de la Diaspora et, au-delà, toute l'humanité. L'Afrique a ainsi, au XXe siècle, pris une part active, lors des deux guerres mondiales, à la liberté de l'humanité, après avoir subi tant de jougs.
6. L'Afrique, continent historique de passages et de rencontres, riche de la diversité de ses peuples et de ses cultures, a toujours contribué à l'intégration des cultures allogènes et a généré ainsi, des cultures de symbiose et de métissages à l'avant-garde du devenir humain.

7. C'est en se fondant sur la conscience d'épreuves et de mémoires historiques partagées et sur la nécessité de replacer l'Afrique au centre du monde pour qu'elle y joue un rôle primordial en contribuant au progrès multiforme de ses peuples et de l'humanité tout entière, que des hommes et des femmes de bonne volonté Africains du continent et de la Diaspora, ont porté haut l'idée de la Renaissance africaine. Renaissance culturelle, économique et scientifique, unité de l'Afrique, présence forte de l'Afrique dans la Gouvernance mondiale, tels sont les nobles objectifs que se sont donnés d'éminentes personnalités politiques, scientifiques, religieuses, de la société civile, dont les noms sont restés dans l'histoire.

8. La Renaissance africaine n'est donc pas un combat d'arrière-garde fondée sur la nostalgie ou sur une visée de revanche historique. Elle est toute tendue vers le devenir de l'Afrique et de sa Diaspora dans un monde complexe où les voix isolées peinent à émerger.

9. Aussi, dans le monde du XX^e siècle marqué par une recomposition géopolitique symbolisée par l'essor des pays dits émergents et la constitution de grands ensembles continentaux politiques et économiques, la prédominance des moyens modernes d'information et de communication de masse qui contribuent à la large diffusion des savoirs, le retour en force de la culture dans tous ses aspects, parfois les plus contestables, l'Afrique doit-elle nécessairement engager son unité et amorcer sa renaissance.

10. Dans cette optique, la Renaissance africaine ne doit pas être comprise seulement comme une revendication d'affirmation culturelle, elle doit sous-tendre toutes les initiatives visant l'unité et le développement du continent, une présence renforcée de l'Afrique et sa Diaspora dans le monde et au sein des instances internationales de décision les plus significatives.

11. Dans ce processus, les symboles forts et mobilisateurs ont toute leur importance en ce qu'ils contribuent à l'institution et au renforcement d'une conscience commune, base de l'action constructive.

12. Considérant que l'Union africaine, Organisation représentative de l'Afrique engagée dans la réalisation des Etats-Unis d'Afrique, doit jouer ce rôle de mobilisation des consciences vers un objectif commun : le développement socio-économique des peuples africains et l'affirmation de la présence de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ; considérant qu'en vertu des principes et objectifs énoncés dans son Acte constitutif, l'Union africaine a également le devoir moral d'initier des actions de toute nature visant à la valorisation de l'image de l'Afrique, l'Organisation continentale devra déclarer le 3 avril « Journée de la Renaissance africaine et considérer cet acte comme un symbole fondateur et renouvelé des nouvelles orientations et responsabilités des élites africaines par rapport à leurs peuples et de l'Afrique dans la mondialisation. L'Union africaine devra, par conséquent, inciter et encourager vivement ses membres à la célébration de cette Journée comme un moment d'actualisation des nouveaux défis de l'Afrique et de tension résolu : vers leur prise en charge harmonieuse.

« A la lumière de ce qui précède, nous sommes déterminés à mettre un terme définitif au fléau des conflits et de la violence sur notre continent, conscients de nos insuffisances et de nos erreurs et animés par la volonté de mobiliser tous les moyens et ressources humaines nécessaires et de saisir toutes les opportunités pour promouvoir et faire progresser l'agenda de prévention des conflits, de rétablissement et de maintien de la paix, ainsi que celui de la reconstruction post-conflit. En tant que dirigeants, ne pouvons tout simplement pas léguer le fardeau des conflits aux générations à venir d'Africains ».

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2010-07-27

The Institution of 3rd April as Africa Renaissance Day (Item Proposed by the Republic of Senegal)

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9113>

Downloaded from African Union Common Repository